

Plaidoyer pour la mobilité des travailleurs au Maghreb

CONFÉRENCE

Lors d'une rencontre organisée la semaine dernière par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à Rabat, plusieurs experts d'horizons divers se sont penchés sur la mobilité intra-régionale au sein du Maghreb. Une alternative qui a du bon... Encore faut-il se donner les moyens de l'installer.

SELMA T. BENNANI



L'objectif de la CEA est de privilégier une circulation Sud-Sud au détriment d'une circulation Nord-Sud, qui continue à avoir la cote.

Et si on proposait une alternative à tous ces travailleurs maghrébins qui ont les yeux rivés sur l'autre côté de la méditerranée ? La semaine dernière, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a justement réuni à Rabat des experts autour de l'alternative qu'est la mobilité intra-régionale. L'idée est de privilégier, par ce biais, une circulation Sud-Sud au détriment d'une circulation Nord-Sud qui continue à avoir la cote.

Que vont gagner les pays du Maghreb à travers cette mobilité ? L'un des bénéfices qui est ressorti de la rencontre, c'est la différence de compétences d'un pays à l'autre. Une différence qui ne créerait pas une scission, mais bien une complémentarité entre les pays

Les travailleurs d'un secteur donné (BTP, tourisme, pêche,...), en surnombre dans un pays, viendront combler un déficit latent dans un autre.

de cette région. En somme, les travailleurs d'un secteur donné (BTP, tourisme, pêche,...), en surnombre dans un pays, viendront combler un déficit latent dans un autre. Karima Bounemra Ben Soltane, directrice du Bureau de la CEA en Afrique du Nord, souligne que « cette mobilité peut contribuer à la création de nouvelles opportunités d'emploi, notamment dans des secteurs prometteurs comme ceux de l'économie verte ».

Si le Maghreb réussit à installer cette mobilité, il rejoindra d'autres espaces régionaux qui ont été précurseurs en termes de libre circulation des personnes et de droit d'établissement des travailleurs. Citons à ce titre l'Union

européenne, la CEDEAO, ou encore la CEMAC.

A l'issue de la réunion d'experts, diverses recommandations ont émergées. Parmi celles-ci, figure la nécessité d'adopter des instruments complé-

mentaires, notamment un observatoire sur la formation, l'emploi et la migration, ainsi qu'une agence maghrébine pour l'emploi. Ces recommandations seront présentées pour adoption en février 2012. ♦

ENTRETIEN AVEC ...

Abdoul Kane, chargé des affaires économiques au Bureau de la CEA en Afrique du Nord.

« La mobilité intra-régionale au Maghreb est encore marginale »



En quoi une mobilité intra-régionale est-elle nécessaire au Maghreb ?

Le crédo de l'intégration régionale, c'est que l'élargissement de l'espace économique par l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires augmente les opportunités de commerce, et conséquemment celles d'investissement et d'emploi. Or, l'un des fondamentaux de tout processus d'intégration régionale, est la liberté de circulation des facteurs de production dont le facteur travail.

Comment réussir à diminuer la mobilité Sud-Nord au profit d'une mobilité Sud-Sud ?

L'objectif premier poursuivi à travers la mobilité des travailleurs au Maghreb est de créer davantage d'emplois, et de mutualiser l'expertise régionale au profit du développement des Etats membres. Il existe incontestablement, dans chacun des pays de l'UMA, une demande locale non satisfaite qui peut trouver des réponses partielles dans les autres Etats. Il s'agira d'optimiser et d'encadrer ce potentiel de complémentarités qui, pourquoi pas, offrira à terme des alternatives aux migrations vers l'Europe ou les Amériques, au fur et à mesure du développement des économies de la région.

Qu'est-ce qui freine actuellement cette mobilité au sein du Maghreb ?

L'intégration régionale n'est pas un évènement, c'est un processus qui implique des Etats, parfois à des niveaux de développement différents, et, partant, requiert un agenda de mise en œuvre réaliste et inclusif de tous les partenaires. On ne peut pas dire que la mobilité est totalement bloquée au sein du Maghreb puisque certains Maghrébins circulent dans l'espace communautaire. Mais elle demeure encore marginale, en raison surtout de la faiblesse relative du projet d'intégration économique en Afrique du Nord.

Comment donner un nouveau souffle à ce projet ?

Il est impératif que ce projet prenne davantage corps par l'opérationnalisation de la zone de libre échange et la mise en œuvre du protocole en matière de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux. De même, pour rendre la mobilité plus effective et plus visible, il est nécessaire de mieux la cerner, l'organiser et l'encadrer par un support juridique et institutionnel plus performant. La réunion des 14-16 septembre 2011 avait justement pour objectif d'identifier les actions, outils ou instruments à mettre en œuvre à cette fin. Il est permis de penser que les recommandations faites à l'endroit des décideurs et autres acteurs du processus d'intégration régionale permettront d'améliorer sensiblement l'existant en la matière.